

CANADA

Débats du Sénat

TROISIÈME SESSION DU TREIZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ
POUR L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, LUNDI, LE PREMIER JOUR DU
MOIS DE SEPTEMBRE, MIL NEUF CENT DIX-NEUF, DANS LA
DIXIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LE ROI GEORGE V

SÉNAT.

Séance du lundi, 1er septembre 1919.

Présidence de l'honorable JOSEPH BOL-
DUC.

La séance s'ouvre à deux heures et
quarante-cinq minutes de l'après-midi.

Prières.

OUVERTURE DE LA SESSION.

L'honorable PRESIDENT fait part au
Sénat d'une communication qu'il a reçue
du secrétaire du Gouverneur général, l'in-
formant que Son Excellence le Gouverneur
général se rendra à la Chambre du Sénat
pour ouvrir la session du Parlement, lundi,
le premier septembre, à trois heures de
l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRÔNE.

A trois heures, Son Excellence le Gou-
verneur général s'est rendu à la salle du
Sénat et a pris son siège sur le Trône. Les
membres du Sénat étant assemblés, il a plu
à Son Excellence d'y faire requérir la pré-
sence de la Chambre des Communes, et cette
Chambre s'y étant rendue, Son Excellence
a ouvert la troisième session du treizième
Parlement du Dominion du Canada, par le
discours suivant:

Honorables messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Dans cette visite, la première qu'il fait au
Canada, Son Altesse le Prince de Galles renoue,
sans tarder, ses excellents rapports avec ses ca-
marades de l'armée canadienne et, en même
temps, entreprend la tâche importante de se
rendre compte, par lui-même, des ressources et
du développement de notre pays, et des aspira-
tions idéales de notre peuple. La chère

et sincère bienvenue qui l'accueille partout est
une preuve que les liens qui unissent notre pays
à la mère patrie et aux autres Dominions dans
une grande communauté de nations, n'ont ja-
mais été plus intimes ni plus fermes qu'aujour-
d'hui.

L'urgence de procéder immédiatement à l'exa-
men du Traité de paix entre les Puissances ali-
liées et l'Allemagne, signé à Versailles le vingt-
huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf,
m'a forcé de vous convoquer pour reprendre vos
travaux qui, je l'espère, ne seront pas de lon-
gue durée.

Mes conseillers sont d'avis que ce traité ne
devrait pas être ratifié au nom du Canada sans
avoir été approuvé par le Parlement. Des cop-
ies authentiques de ce document seront soumi-
ses sans délai à votre examen.

On vous demandera de plus d'étudier d'autres
mesures parmi lesquelles seront comprises cel-
les que rendent immédiatement nécessaires le
retour prochain de la paix et les conditions du
traité de paix.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Des prévisions budgétaires vous seront sou-
mises pourvoyant aux moyens financiers que
pourraient nécessiter le traité de paix et autres
fins.

Honorables messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Pendant plus de cinq ans le monde a subi la
désolation et l'horreur d'une guerre qui lui était
imposée par un esprit et un dessein d'agression
intolérables. Heureusement notre pays n'a pas
souffert des désastres et des ruines qui ont ac-
cablé plusieurs autres nations, mais notre parti-
cipation à la guerre nous a imposé de lourds
fardeaux et de grands sacrifices que notre peup-
le a supportés avec un courage inébranlable. Avec
une respectueuse reconnaissance, nous
nous rendons compte que le monde sort victo-
rieux de cette longue lutte contre les forces d'un
militarisme barbare et d'une attaque féroce. Le
travail de construction pourra être difficile et
même pénible, mais nous devons l'entreprendre
avec la même détermination et le même courage
irréductibles qui ont soutenu notre conduite
durant les années de lutte. A vous et à la
grande nation dont les intérêts vous sont con-
fiés je souhaite la protection divine dans votre
labeur.